DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



Nombre de conseillers	
en exercice	: 39

A l'ouverture de la séance Nombre de présents : 39 Nombre de représentés : 00 Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire nº 2020-009

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOTA: le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 mai 2020 et affichée le 27 mai 2020.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

LE MAIRE



Séance du mardi 2 juin 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi deux juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Armand Mouniata 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint, Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11eme adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Néant.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents: Néant.

Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

ID: 974-219740073-20200602-DL_020620_009-DE

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le 24/06/2020

510~

Affaire nº 2020-009

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R.123-7 à R.123.15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le rapport présenté en séance le 2 juin 2020 relatif à la désignation des représentants de la Ville au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS);

Considérant le renouvellement du Conseil municipal du 26 mai 2020 relatif aux élections municipales du 15 mars 2020;

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune est géré par un conseil d'administration composé, outre le Maire, Président de droit, en nombre égal de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire;

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et que les articles L.123-6 et R.123-7 mentionnent un maximum de 8 membres élus et 8 membres nommés par le Maire.

DECIDE

A l'unanimité

Article 1: de fixer à 16 (8 titulaires et 8 suppléants) le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Soit :

- 8 membres élus par le Conseil municipal (4 titulaires et 4 suppléants),
- 8 membres nommés par le Maire (4 titulaires et 4 suppléants),

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

TitulairesSuppléants(es)M. Franck Jacques AntoineMme Bibi-Fatima AnliMme Jasmine BétonMme Danila BègueMme Catherine GossardMme Brigitte Laurestant

Mme Karine Mounien Mme Honorine Lavielle

Liste de l'opposition

Titulaires Suppléants(es)

M. Valérie Auber Néant

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le 24/06/2020

ID: 974-219740073-20200602-DL_020620_009-DE

Mme Firose GadorNéantM. Bertrand FruteauNéantM. Patrick CasimirNéant

A l'unanimité

Article 2: de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76);

Liste de la majorité

Nombre de votants: 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Liste de l'opposition

Nombre de votants: 39

Nombre de suffrages obtenus : 6

A la majorité,

Article 3: de proclamer élus membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):

ppléants(es)
ļ

M. Franck Jacques Antoine
Mme Bibi-Fatima Anli
Mme Jasmine Béton
Mme Danila Bègue
Mme Catherine Gossard
Mme Brigitte Laurestant
Mme Karine Mounien
Mme Honorine Lavielle

Article 4: d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 24/06/2020 Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le 24/06/2020

ID: 974-219740073-20200602-DL_020620_009-DE